LE NUMISMATE FRANCOPHONE

ASSOCIATION DES NUMISMATES FRANCOPHONES DU CANADA

ASSOCIATION DES NUMISMATES FRANCOPHONES DU CANADA
FONDÉE EN 1985

NO : 120

INFOLETTRE - NOVEMBRE 2026

Mot de la Présidente

France D. Waychison



Bonjour !

Je suis désolée que nous ayons dû faire attendre nos lecteurs assidus en octobre. Notre publication du mois a été retardée à la suite d'évènements hors de notre contrôle. Merci de votre patience.

Je réitère mon invitation à nous soumettre vos articles, déjà parus régionalement ou tout frais sur vos tablettes papier ou écrans d'ordinateur. Il nous fera plaisir de les publier dans nos pages.

À bientôt,
France

Le Club des Collectionneurs de Canadian Tire

Depuis 1990



PROCHAINE RENCONTRE

Montreal - Samedi 7 novembre, portes ouvrent à 9h, rencontre débute à 10h.
ADRESSE: notre réunion se tiendra au 1136, rue Curé-Labelle à Blainville
(ancien Days Inn, maintenant l'Hôtel Le Mirage)

Venez nous voir!

Site internet : ***www.ctccc.ca*** • Courriel : ***Poitras8491@rogers.com***

Les billets satirico-politiques - ajouts et compléments

Jean-Luc Marret monnaiepolitique@marret.co - Avec la collaboration de Dérik Dufour

1867-1967, 100 ans d'injustice

Imprimer et distribuer des billets politiques peut se faire à coût raisonnable… mais il est encore plus économique de diffuser des billets sur lesquels on a simplement ajouté une surcharge à l'aide d'un tampon-encreur. Dans certains cas, cela permet d'identifier le billet à un candidat ; dans d'autres, la surcharge constitue le message politique lui-même, comme on le voit dans cette chronique.

Certains anniversaires peuvent être remarquables et remarqués… Pour les Montréalais, l'année 1967 devait marquer l'histoire avec son exposition universelle ; au Canada, le centenaire de la Confédération et les activités l'entourant s'annonçaient comme des évènements exceptionnels que tous devaient souligner, chacun à sa manière.

Au Québec, le gouvernement libéral de Jean Lesage entendait bien contribuer à sa façon aux festivités et il avait prévu, entre autres choses, d'émettre des plaques d'immatriculation spéciales pour l'occasion.

Dès le début avril 1966, madame Claire Kirkland-Casgrain, la ministre des Transports de l'époque annonçait leur production…

Mais dans les jours suivants, le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, le R.I.N., proposait à ses membres et leurs amis de se procurer une mini-plaque et de l'adjoindre aux précédentes. Celle-ci portait l'inscription *« 100 ans d'injustice »*.

Était-ce ou non légal d'arborer de telles mini-plaques ? La question fit bien sûr l'objet de plusieurs débats politiques auxquels se mêlèrent tant le ministre de la Justice d'alors, M. Jean-Jacques Bertrand, que le président du R.I.N., M. Pierre Bourgault. La décision finale revint aux tribunaux et, en août 1967, un juge de la Cour des sessions de la paix de Québec acquitta des indépendantistes accusés d'avoir fixé sur leur véhicule une plaque autre que celle émise par le ministère des Transports…

Le slogan avait acquis sa notoriété et le R.I.N. proposa à la vente un tampon, avec le même message, que l'on pourrait utiliser pour apposer sur sa correspondance.

1



2



1 - Photo : Lamy, Louis-Philippe. L'enseigne 100 ans d'injustice. Centre d'information sur les plaques d'immatriculation du Québec.
2 - Source : L'Indépendance, 15 avril 1966.



3

Plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis et l'on ne trouve guère trace d'une telle marque sur du papier à lettres ou des enveloppes.

Mais nombre de personnes firent usage de ce tampon pour estampiller des billets de banque courants et, bien évidemment, ceux qui soulignaient le centenaire de la Confédération. Ceux-là circulent encore !





Source : collection Jean-Luc Marret





Source : Musée canadien de l'Histoire, 2011.21.395

Les surcharges sont généralement en noir, mais on en trouve en rouge ou en bleu ; quant à leurs positions sur les billets, elles sont tout aussi diverses, à l'avers ou au revers, en simple ou en double…

Il existe également une tout autre surcharge, horizontale, dont l'origine est, actuellement, encore inconnue.





Source : collection Dérik Dufour

3 Source : L'Indépendance, 15 février 1967.

Dans la presse

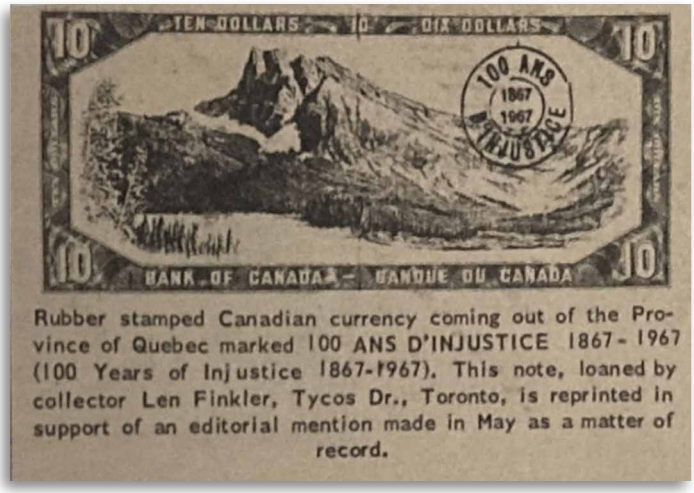

Rubber stamped Canadian currency coming out of the Province of Quebec marked 100 ANS D'INJUSTICE 1867 - 1967 (100 Years of Injustice 1867-1967). This note, loaned by collector Len Finkler, Tycos Dr., Toronto, is reprinted in support of an editorial mention made in May as a matter of record.

Provenance non identifiée

Les informations présentées ci-dessus sont vérifiées, *« sourcées »*, et donc factuelles. Pour en savoir plus (?!?) on peut faire appel à l'Intelligence Artificielle *(ici Google)*, ce qui aboutit à une version « plus romanesque » dont nous extrayons une partie, sans la modifier, de quelque façon que ce soit… Tout lecteur et toute lectrice capable de confirmer ou d'infirmer ces affirmations est instamment prié de communiquer avec l'auteur de cette chronique !

LES COULISSES D'UNE OPÉRATION CLANDESTINE

L'estampillage des billets n'était pas un acte isolé, mais une campagne orchestrée par les sections locales du **Rassemblement pour l'indépendance nationale** (RIN).

- Les ***« soirées d'estampillage »*** : Des militants se réunissaient en secret dans des sous-sols ou des locaux du parti. Chacun apportait son propre argent ou des liasses de billets de 1 dollar retirées expressément dans les banques. Autour d'une table, armés d'étampes en caoutchouc et de tampons encreurs *(généralement d'encre noire, rouge ou violette)*, ils marquaient les billets un par un pendant des heures avant de les dépenser le lendemain dans les commerces locaux.

- **Le choix stratégique du billet de 1 $** : Le choix s'est porté sur la coupure de 1 dollar parce qu'elle était la plus utilisée au quotidien par les classes populaires, les ouvriers et les étudiants. C'était le billet qui changeait de mains le plus rapidement, assurant une vitesse de propagation maximale du message politique.

TPM
La boutique du collectionneur
depuis 1986
VOUS TROUVEREZ UN VASTE CHOIX DE :
Monnaies et billets canadiens et étrangers
Accessoires (2X2, feuilles de rangement, tubes, etc)
Catalogues et documentation
Catalogue virtuel de 56 pages disponible en ligne
★ ★ ★ ★ ★
Magasinez en ligne
et profitez de nos nombreux rabais !
BOUTIQUE-TPM.COM
550, boul. Wilfrid-Hamel, Québec (Qc) G1M 2S6
418 524-7894
info@boutique-tpm.com

La réaction des autorités et des banques

Face à cette vague de billets modifiés, le gouvernement fédéral et les institutions financières ont rapidement réagi :

- **La tentative de censure :** Les banques de l'époque ont reçu des consignes discrètes pour retirer de la circulation et détruire tout billet portant l'étampe du RIN dès qu'il passait par leurs comptoirs.

- **Le jeu du chat et de la souris :** Plus les banques détruisaient les billets, plus les militants en estampillaient de nouveaux. Ce sabotage économique mineur obligeait la Banque du Canada à imprimer et réémettre de nouvelles coupures de remplacement pour combler les manques.

- **Le flou juridique :** Bien que la loi canadienne interdise de mutiler ou d'altérer la monnaie, l'application d'une étampe à l'encre n'empêchait pas la lecture des éléments de sécurité du billet *(comme les portraits ou les numéros)*. Les commerçants, amusés ou indifférents, continuaient majoritairement de les accepter, rendant la répression policière presque impossible.

Le tournant de l'été 1967

Le mouvement des « *100 ans d'injustice* » a atteint son paroxysme en juillet 1967, lors de la visite historique du président français Charles de Gaulle au Québec. C'est durant ce voyage qu'il prononça son célèbre « *Vive le Québec libre !* » depuis le balcon de l'hôtel de ville de Montréal.

Durant ces quelques jours d'effervescence politique, les militants du RIN ont inondé les rues de Montréal et de Québec avec ces billets estampillés, les distribuant ou les utilisant pour payer leurs déplacements et leurs tracts, liant à jamais cet artéfact à l'un des moments les plus volcaniques de l'histoire moderne du Québec.





Douzième (dernière) partie de l'inventaire : Canada – les provinces de l'Ontario et de laSaskatchewan.

Numéro	*Appellation*	*Autre appellation*	*Date*	*Article dans bulletin*
	Canada – Ontario			
C-ON-02	Vote Neil Cameron		1945	
C-ON-04	Tory 3 percent		1961	
C-ON-12A	Davis Dollar		1968v	
C-ON-12B	Davis Dollar		1968v	
C-ON-24A?	*The Canadian Buck - 1$ [Existe-t-il?]*		1972?	avril 2022
C-ON-24B	The Canadian Buck - 2$			
C-ON-24C	The Canadian Buck - 5$			
C-ON-24D	The Canadian Buck - 10$			
C-ON-24E	The Canadian Buck - 20$			
C-ON-24F	The Canadian Buck - 50$			
C-ON-24G	The Canadian Buck - 100$			
C-ON-24H	The Canadian Buck - 500$			
C-ON-24I	The Canadian Buck - 1 000$			
C-ON-31	The Big Blue Machine		1981	
C-ON-32A	The Canadian Bank of the Niagara River		1982	avril 2022
C-ON-32B	The Canadian Bank of the Niagara River		1982	
C-ON-32C	The Canadian Bank of the Niagara River		1982	
C-ON-33	Miller Dollar		1982	
C-ON-34	Hospital dollar			
C-ON-51A	Bank of Timmins - 1$		1973	
C-ON-51B	Bank of Timmins - 2$		1974	
C-ON-51C	Bank of Timmins - 3$		1975	
C-ON-63	Frank Paznar		1969	
C-ON-65	Crombie Dollar			décembre 2025
C-ON-66A	Negabucks		1984	
C-ON-66B	Negabucks			
C-ON-67	Canada Hogtown's		1989	
C-ON-71	Trudeau - Ford		2021	
C-ON-72	Ford / winning the new coronavirus		2021	
C-ON-XX	Bob Buck			
	Canada – Saskatchewan			
C-SA-01	Fransaskois dollar			
C-SA-03	Thatcher Bucks		1967	
C-SA-11	Devines promises		1991v	



Propos numismatiques entendus à Rimouski..

Bertrand Skelling a partagé son opinion au sujet d'un reportage de Céline Galipeau qui, lors d'un voyage en Chine, notait avoir remarqué que dans plusieurs commerces, on n'utilise plus la monnaie ni les cartes de débit/crédit et les cellulaires pour les transactions commerciales. Le tout se fait à plusieurs endroits par la reconnaissance faciale… Il notait également qu'il a été témoin à Rimouski d'une transaction faite par un jeune à partir de son cellulaire pour un montant inférieur à 1 $? Il concluait en mentionnant son interrogation devant le fait que les banques et Caisse populaires ferment de plus en plus de succursales, et qu'alors que la grande majorité de la population ignore qu'on a déjà eu des gros cents, des petits 5 cents et des 25 cents en papier, il se demande pendant combien de temps les pièces de 1 $ et 2 $ seront encore en usage… Et vous, qu'en pensez-vous ?

***

Des représentants du Club Philatélique et Numismatique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, dont Michel Fréchette et Jean Maurice Joncas, étaient également sur place pour voir la possibilité de collaboration avec le CNBSL dans le cadre de certaines activités. Ils ont également discuté de projets avec l'Institut Québécois de Numismatique. *C'est à suivre.*

***

Lors de la journée éducative de samedi, Yvon Marquis a parlé d'une nouvelle approche de l'Institut Québécois de Numismatique au niveau de conférences accompagnées de présentations contenant des items en lien avec le thème discuté et de l'intention de développer l'intérêt pour des présentations numismatiques animées. *Plus de détails à venir.*



Intendant Jacques de Meulles (Yvon Marquis) lors de la journée éducative (CNBSL)



Une image vaut mille mots...



Tableau publié par Canadian Coin News qui montre l'évolution de la valeur des métaux or et argent en 2026.

les grands collectionneurs du QUÉBEC INC

PROCUREZ-VOUS
LES PIÈCES DE 2 $ DU CLUB
À
www.lesgrandscollectionneursduquebec.com

Fabrication:
• Billets
• Médailles
• Jetons de bois

GraphX
Votre guide en identification visuelle
info@GraphX-Quebec.com

SALON DE LA MONNAIE DE LÉVIS
Samedi le 28 novembre 2026
10 h à 16 h
Ouverture de la salle à 9 h 30 pour les membres du club de Lévis
Hôtel L'Oie des Neiges
165-A, route Président-Kennedy, Lévis
Information : 418 806-8185 | info@lecnum.com
Entrée gratuite

Visitez mon magasin virtuel
YVONMARQUIS.COM
Il y a de tout pour tous...